

Conditions de location / TPE

Remise de 20% (10% sur moyennes durées) dans le cas de retrait à l'atelier , si réservation à J-3

J-2 : pas de remise J-1 : tarif express

Location courte durée - avec temps de transport

Forfait WE : 81,25 € HT (ou 65 €) - Express J - 1 : 101,25 € HT

De 4 à 7 jours : 90 € HT (ou 72 €) - Express J - 1 : 110 € HT

De 8 à 14 jours : 120 € HT (ou 96 €) - Express J - 1 : 140 € HT

De 15 à 30 jours : 150 € HT (ou 120 €) - Express J - 1 : 170 € HT

- Supplément / puce internationale : 25€ HT

Location moyenne durée - avec temps de transport

- 1 mois ½ : 200 € HT (ou 180 €) - Express J-1 : 220 € HT

- 2 mois : 250 € HT (ou 225 €) - Express J-1 : 270 € HT

- 3 mois : 350 € HT (ou 315 €) - Express J-1 : 370 € HT

TPE non rendu le jour prévu (non imputable au transporteur) : facturation d'un supplément de 20 € / jour de retard après J+1, déductible de la caution

Le port

Nous prenons en charge le port Aller par transporteur ou coursier : dans ce cas, pas de remise

Une nouvelle livraison (pour cause d'absence ou d'adresse imprécise) vous sera facturée

Le port Retour est à votre charge, ou vous sera facturé (si enlèvement)

En cas d'urgence, supplément pour livraison le lendemain 9h = 15 € HT

Pour louer un terminal

Merci de nous fournir

- Devis signé + conditions signées
- Le règlement TTC de votre commande, par virement avant retrait ou sur place par CB (nouveau client)
- Copie pièce identité du responsable (nouveau client)
- Un chèque de caution de 500 € par TPE
- Votre N° de domiciliation et votre code banque

Si vous n'avez jamais utilisé un TPE, vous devez demander à votre banque de vous délivrer une **carte de domiciliation** : son N° nous est indispensable pour paramétrer le terminal à vos coordonnées bancaires

Pour tout renseignement technique ou commercial

Par téléphone : 01 44 73 03 75 – Nicole Cristou

Par mail : nicole.c@easyloc.pro

Retour du devis signé / fax : **01 83 62 20 34** ou /mail : nicole.c@easyloc.pro

Aucune expédition n'aura lieu avant réception d'un chèque de caution et du règlement

Toute détérioration sera facturée de 80 € à 450 € HT, selon les frais de remise en état.

Si nettoyage particulier nécessaire (étiquettes - liquides) : facturation de 6 € / TPE

Dans le cas où nous n'aurions pas reçu le règlement il sera déduit du montant de la caution en cas de non paiement (après relance).

En cas de non retour de l'appareil, **même imputable au moyen de transport choisi**, la caution sera encaissée , le client devant ensuite faire une réclamation à son transporteur, d'où l'intérêt d'assurer les colis.

Nos TPE sont mis à jour en Bulletin 13 et sont maintenant équipés de SIM multi-opérateurs. En cas de problème de réseau, nous appeler pour changer d'opérateur .

Les TPE sont chargés, paramétrés et livrés en état de fonctionnement : aucune indemnisation ne sera faite en cas de panne (réseau ou technique).

Si nécessaire, l'appareil sera échangé dans la mesure du possible.